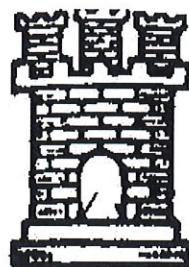




Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur et Madame Loïc et Olivia FALCE-BOUNAMEAUX demeurant Avenue Neef 44 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé Allée des Artisans, 2 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section C n°9X4.

La demande vise les travaux suivants : **transformation d'une habitation en un logement touristique 3 chambres** et présente les caractéristiques suivantes :

La demande implique la dérogation suivante au plan de secteur :

- Demande non conforme à la destination au plan de secteur (zone d'activité économique industrielle).

Elle doit donc être soumise à enquête publique (article D.IV.40 du CoDT).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **D.IV.40** du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté, durant la période d'enquête, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX :

- Les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

L'enquête publique est ouverte le 18 septembre 2023 et clôturée le 02 octobre 2023.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par télécopie au numéro 04/380.22.93 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be ;
- remises au service urbanisme dont les bureaux se trouvent place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX ;

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **PU 2023-088 FALCE-BOUNAMEAUX.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées, pendant la même période ou lors de la séance de clôture de l'enquête. **uniquement sur rendez-vous**, auprès de Mme Florine PARIZEL Architecte communale

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 02 octobre 2023 à à l'Administration communale, Service Urbanisme uniquement sur rendez-vous.

L'Architecte communale chargée de donner des explications sur le projet est Mme Florine PARIZEL dont le bureau se trouve place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX.